

Communiqué de Presse

Accord agricole Maroc -UE: Large Victoire par un vote positif au profit du Maroc au sein de la Commission des Accords commerciaux internationaux (INTA) au Parlement européen à Strasbourg.

Strasbourg le 10 décembre 2018

Le vote positif avec une large majorité de 25 voix Pour et 9 voix contre ce lundi 10 décembre 2018 au Parlement européen à Strasbourg de l'accord agricole UE-Maroc au sein de la Commission des Accords commerciaux internationaux (INTA) vient couronner le vote positif de la Commission des Affaires Etrangères du Parlement européen, du mercredi 21 novembre 2018 et qui avait approuvé à une très large majorité l'accord agricole Maroc-UE.

A cet égard, **M Abderrahim Atmoun, Président de la Commission Parlementaire Mixte Maroc-UE, du côté marocain**, se félicite du vote positif avec une large majorité par 25 voix Pour et 9 voix contre de l'accord agricole au sein de la Commission (INTA) Commission des Accords commerciaux internationaux et souligne que ces résultats viennent corroborer les efforts continus et inlassables des parlementaires marocains de la Commission parlementaire Mixte Maroc-UE du côté marocain, résultants d'une mobilisation renforcée et une présence régulière et continue au sein du parlement européen.

M Abderrahim Atmoun a ainsi souligné que ce vote entend marquer d'une part une nouvelle étape dans le rapprochement avec ce partenaire privilégié du Maroc qu'est l'UE, et apporter une valeur ajoutée à la qualité de ses relations avec le parlement européen et aux perspectives de la consolider davantage, et d'autre part, vient consolider l'importance stratégique croissante du Maroc dans le partenariat euro-méditerranéen, et le modèle de développement politique et économique démocratique que constitue le Royaume par rapport aux autres pays de l'Afrique du nord et du monde arabe.

Confirmant encore une fois l'engagement total de la délégation parlementaire marocaine de la Commission parlementaire mixte Maroc-UE, du côté marocain, à remplir parfaitement, et de façon constructive et positive ses fonctions et obligations avec le Parlement européen, **M Abderrahim Atmoun** souligne que la démarche adoptée par les parlementaires marocains au sein de cette commission institutionnelle née du Statut Avancé entre le Maroc et l'UE, est de rencontrer le maximum d'eurodéputés, toutes tendances confondues, pour leur expliquer et tenter de les convaincre de la position marocaine, afin d'aboutir à un vote positif sur l'accord agricole au sein de toutes les Commissions du parlement européen concernées par cet accord et ce, jusqu'au vote final à la Plénière prévue pour le mois de janvier 2019 à Strasbourg.

A cet égard, **M. Abderrahim ATMOUN** a souligné la volonté commune de poursuivre le dialogue euro-marocain et l'importance de trouver des solutions consultatives aux défis et menaces auxquels nos régions sont confrontées et d'agir solidairement pour promouvoir la Politique européenne de voisinage tout en exploitant toutes les possibilités de coopération entre l'UE et le Maroc tendant à parvenir à une sécurité durable et à une prospérité commune au profit des peuples euro-marocains.

Abderrahim ATMOUN

Président de la Commission Parlementaire Mixte Maroc-UE, du côté marocain